

Ces deux mille sept-vingt-quatre le jeudi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de l'Agence Métropolitaine légalement convoqué le 20 septembre 2014, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de l'Agence, sous la présidence de Catherine GUERIN, Président.

Bernard THOMAS, 1^{er} Vice-Président, chargé au service de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Abient anuul representat per un supplant
 36. Alexander 10/10/14 20.8 V est representat per Wang Carolina 10/10/14 21

[illegible]

Préscription de la modification n°1 du Règlement local de publicité (RLP) de Limoges - Evolution du règlement suite à une annulation contentieuse

Prescription de la modification n°1 du Règlement local de publicité (RLP) de Limoges – Evolution du règlement suite à une annulation contentieuse

Délégation du 26 septembre 2024



21_2.pdf
(.pdf, 202,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**